

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Location à Grâce-Hollogne

Sur proposition de M. Rik Daems, ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé ce dernier à charger la Régie des Bâtiments de prendre en location, pour les besoin du Service fédéral Finances (*), l'ensemble sis à Grâce-Hollogne (Bierset), rue Blériot.

Sur proposition de M. Rik Daems, ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé ce dernier à charger la Régie des Bâtiments de prendre en location, pour les besoin du Service fédéral Finances (*), l'ensemble sis à Grâce-Hollogne (Bierset), rue Blériot.

La Régie des Bâtiments est aussi chargée, à titre transitoire, de prolonger, pour une durée de trois mois, le contrat de bail dont la résiliation a été signifiée pour le 3105/2003.(*). (*) relogement des Douanes et Accises pour Liège et environs

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe